



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2018

DELIBERATIONS

FINANCES

Emprunt de 500 000 euros – budget eau et assainissement (à l'unanimité)

Pour financer les investissements liés à l'extension du réseau d'assainissement et la réhabilitation du réseau d'eau potable, quartiers Les Mappias, Les Audiberts, Les Chevaliers ainsi qu'à l'équipement du nouveau forage, le Conseil Municipal a validé un emprunt de 500 000 € à 1.86 % auprès de la Banque Postale.

Convention de location de trois locaux à usage médical et paramédical – garantie de la Commune (à l'unanimité)

La Commune a décidé de se porter garant pour le CCAS pour le paiement des loyers du cabinet médical. Pour rappel, ADIS loue au CCAS 3 villas sis le Fort pour un montant mensuel de 1480,07 euros.

Eau - assainissement

Approbation du dossier de déclaration / demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement du forage d'Aigues Freydes n°2 (à l'unanimité)

Le conseil municipal a validé le dossier de déclaration / autorisation au titre du Code de l'Environnement du forage d'Aigues Freydes n°2, rédigé par le Bureau d'Etudes Hydrogéologiques G. RABIN. Ce dossier devra être transmis au service « Environnement - Pôle Eau » de la DDT de l'Ardèche afin de déclarer ou demander l'autorisation de prélèvement au titre des articles L 214-1 à -6 du Code de l'Environnement.

Personnel communal

Protection sociale complémentaire : Mandat au Centre de Gestion pour la procédure de passation d'une convention de participation au titre du risque Prévoyance – Garantie maintien de salaire (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal a donné mandat au CDG07 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la conclusion d'une convention de participation en assurance complémentaire prévoyance, étant entendu que l'adhésion de l'employeur reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG07.

Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial de 21 heures par semaine (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal a validé la création d'un emploi de 21 heures pour l'Agence Postale Communale. Il est rappelé par le Maire que cela correspond à une augmentation du temps de travail de l'agent lié à l'augmentation des horaires d'ouverture de 2h45 par semaine.

Approbation de la dissolution administrative et comptable du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Boulogne (à l'unanimité)

L'assemblée a validé la dissolution du SIE car il ne sert plus de relais financier entre le Syndicat Départemental d'Energies et les communes et qu'il n'a plus de raison d'être.

Gratuité de 3 loyers mensuels pour un commerçant de Vesseaux – local sis 505 Route du Peyrou (à l'unanimité)

La gratuité de 3 loyers supplémentaires a été accordé à Monsieur Antoine Petit.

Convention de soutien financier – Centre Socioculturel Le Palabre (à l'unanimité)

La convention avec le palabre sera signée afin que les enfants de Vesseaux puissent être prioritaires et bénéficiaires d'un tarif diminué de 2 euros par jour.

FIN DE LA SEANCE